

siège social.¹² Patel et Pavitt ont constaté (1991) que la production de nouvelles techniques est une activité hautement «nationalisée», même dans les pays qui sont à la fine pointe mondiale de la technologie, et que l'avancement d'une entreprise est intimement lié à celui de son pays d'origine.

Autonomie des décisions dans les autres domaines

L'OCDE s'est penchée sur la question de la liberté d'action des filiales; elle a constaté que les sociétés-mères aiment garder la haute main sur tout ce qui se rapporte aux produits (conception, caractéristiques techniques, marque de commerce, emballage, etc.).¹³ Par ailleurs, son étude a démontré que les décisions financières comptent parmi les plus centralisées, à certaines exceptions près. Les filiales peuvent le plus souvent agir à leur gré dans le domaine de leurs exigences immédiates (main-d'oeuvre et autres intrants achetés dans le marché, prix pour des ventes réalisées à l'externe et ampleur de la production). Il y a une nette démarcation entre les décisions stratégiques, dans lesquelles la société-mère joue généralement un rôle de premier plan, et les décisions courantes d'exploitation, que le siège social laisse généralement à la compétence de la filiale.

Une autre étude, celle-là faite par le Conference Board du Canada, a constaté une similitude entre la situation des entreprises examinées par l'OCDE et celle des filiales étrangères établies au Canada.¹⁴ Ces dernières auraient bien peu à dire dans les décisions axées sur l'avenir éloigné, notamment l'acquisition d'actifs, l'émission de capital-actions et l'augmentation de la dette. Leur liberté d'action se situerait le plus souvent dans l'établissement des prix, la publicité et l'achat des intrants. En bref, les filiales canadiennes ne sont guère autonomes dans la prise des décisions stratégiques.

Entreprise apatride ou entreprise mondiale?

Comme le démontrent les paragraphes qui précèdent, la décentralisation des fonctions stratégiques clés n'est pas la règle chez les sociétés mondiales; d'ailleurs, pourquoi s'y livreraient-elles quand elle y voient un obstacle à leur efficacité

¹² Voir à ce sujet Markusen, J., «Multinationals, Multi-Plant Economies, and the Gains From Trade», in *Journal of International Economics*, 16 (1984); Patel, P. et K. Pavitt, «Large Firms in the Productions of the World's Technology: An Important Case of Non-Globalization», in *Journal of International Business Studies*, vol. 22, n° 1 (premier trimestre 1991) et OCDE, *Structure et organisation des entreprises multinationales*, 1987.

¹³ OCDE, *Structure et organisation des entreprises multinationales*, pp. 19-20.

¹⁴ Voir à ce sujet Rao, S., *op. cit.*, p. 7.